

**Comité de Médiation du Jardin Olympique**  
**Compte rendu de la réunion du mardi 14 novembre 2023**

**Présents** : Daniel ANKIERSKI (N°16), Eric BRANDON (N°19), Michel KUMPF (N°51), Joël PICART (N°9), Alain GSTALDER (N°39), (médiateurs).

**Excusés** : Leyla CULDUR (N°11) (médiatrice), Jean-Christophe SALOME (N°4) (médiateur), Kamilia SALHI (ADL de la MDH), Michaël GOARDOU (accueil et chargé de communication MJC), Donatien DE HAUTECLOCQUE (directeur de la MJC).

**Invités** : Marie Annick BEL (N°37) (administratrice au CA de la MJC, référente activités adultes),

**## Un grand merci** à Régine MEUNIER (N°22) qui quitte le jardin. Elle était engagée au Comité de Médiation depuis de nombreuses années. Abdeslam BOUMAZA (N°45) rend également sa parcelle.

**## Nouveaux jardiniers :**

Nous souhaitons la bienvenue à Mme VOLTINE (N°35) et à Mr KALLOUCHE (N° 22).

Trois personnes de notre quartier VO-VM sont encore dans l'attente de se voir attribuer une parcelle.

**## Travaux à venir.**

Par ordre de priorité :

- 1) Dégagement des deux tas de compost. Cinq déchetteries contactées par Marie Annick ont refusé de prendre nos déchets. Aussi la MJC a donné son accord pour qu'ils soient déposés à la déchetterie de la Buisse qui les accepte à raison de 25€ la tonne. Le transport se fera grâce à un camion de la Régie de quartier.
- 2) Construction sur la parcelle 45, d'un nouvel espace de stockage des déchets en plusieurs zones (selon la proposition de Stéphane).
- 3) Réparation des bacs à compost.
- 4) Construction d'un abri près de la serre.

Les responsables de l'atelier-bois de la MJC, ont donné leur accord à Marie-Annick pour nous conseiller et nous épauler lors de la réalisation de cet abri. Qu'ils en soient remerciés.

Bref, nous avons du pain sur la planche et de quoi occuper les travaux en commun des deuxièmes samedis du mois.

**## Rats** : Marie Annick se joindra à la présidente de la CGL, une association de locataires, pour rencontrer le 12 décembre la responsable municipale de l'environnement urbain. A suivre donc.

**##** A la suite de vols inadmissibles sur la parcelle collective près de la serre, afin d'éviter les problèmes de partage, nous rappelons la ligne de conduite que nous nous étions fixés concernant les **parties communes** :

- Il y est préférable d'y privilégier la culture de fleurs pour la beauté du jardin et la pollinisation ainsi que celle d'aromates et autres plantes au bénéfice de tous (thym, laurier, romarin, bourrache, consoude et même orties) ou encore des plants de petits fruits rouges (groseilles, cassis, framboises).
- D'ailleurs, les plantations à y faire devraient se décider en commun.
- Enfin, il revient principalement aux jardiniers proches des parties communes d'entretenir celles-ci.

**##** Alain CORDÉ, Daniel ANKIERSKI et Michel KUMPF se sont portés volontaires pour aller récupérer des **plants de fleurs vivaces** offerts par la Ville, puis les replanter sur les parties communes. Merci à eux. Des bégonias passeront l'hiver dans la serre.

**##** Un courrier a été adressé à la Ville pour que soit enlevé le **tas de bois** entreposé hors du jardin, après leur refus par les déchetteries.

**## Dates à retenir :**

**Prochaine réunion du Comité de Médiation :**

Mardi 12/12/2023 à 18H30.

**Prochains travaux collectifs :**

Samedi 16/12/2023 de 10H à midi.

**Réunion générale des jardiniers :**

Un jeudi de février, pendant les vacances scolaires afin de pouvoir bénéficier d'une salle libre à la MJC.

Date à préciser.

Compte-rendu rédigé par Alain GSTALDER.

Joindre les médiateurs :

[jardin.mediation@mjctheatremol.fr](mailto:jardin.mediation@mjctheatremol.fr)